

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 13 MARS 2014

L'an deux mille quatorze le treize mars, à 18 heures 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal au lieu habituel de leur séance sous la présidence de Alain LAROCHE, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS : Alain LAROCHE, Maire, Roland GILBERT, Bernadette COURIVAUD, Laurent REVIDON, Françoise RICHARD, Adjoint, Jean-François BONNET, Bernard GOND, Didier BEGAT, Hervé TAILLANDIER, Gérald COTTIN, Nicole LAROCHE-POLBOST, Guy COLLIN, Evelyne DESABRE, Nicolas FOURNIER, Alain JULIEN, Catherine VAN LANDEGHEM.

ABSENTS/EXCUSÉS : Marie-Odile RAYNAUD, Jean-Louis JAMET.

ABSENTS : /

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Nicole LAROCHE-POLBOST

POUVOIRS : de Jean-Louis JAMET à Gérald COTTIN.

Adoption, à l'unanimité, du procès-verbal du 24 février 2014.

D'entrée de séance, Monsieur le Maire demande l'autorisation aux membres du conseil municipal d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour, à savoir : «règlement d'une facture pour l'achat d'une gerbe suite au décès d'un ancien conseiller».

REGLEMENT D'UNE FACTURE POUR L'ACHAT D'UNE GERBE SUITE AU DECES D'UN ANCIEN CONSEILLER :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil, du décès de Monsieur Jacky RAYNAUD, conseiller municipal de 1995 à 2001, et propose la confection d'une gerbe de fleurs au nom de la municipalité.

A l'unanimité, les membres du conseil émettent un avis favorable à la prise en charge de cette dépense à hauteur de 60 €.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL 2013 :

Le conseil municipal approuve le compte administratif et le compte de gestion 2013 présentés par Monsieur Laurent REVIDON, Adjoint au Maire :

- **FONCTIONNEMENT** :
 - dépenses réalisées : 911.745,28 €
 - recettes réalisées : 1.038.542,21 €

- **INVESTISSEMENT** :
 - dépenses réalisées : 1.291.829,85 €
 - recettes réalisées : 655.969,18 €

Les membres du conseil, à l'exception de Monsieur le Maire qui ne participe pas au vote, approuvent ces résultats à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2013 :

Le compte administratif et le compte de gestion 2013 sont présentés par M. Laurent REVIDON, Adjoint au maire, les résultats de l'exercice sont les suivants :

- **EXPLOITATION** :
 - dépenses réalisées : 23.285,92 €
 - recettes réalisées : 42.807,51 €

- **INVESTISSEMENT** :
 - dépenses réalisées : 246.179,89 €
 - recettes réalisées : 140.469,52 €

Les membres du conseil, à l'exception de Monsieur le Maire qui ne participe pas au vote, approuvent ces résultats à l'unanimité.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT ET DE REPAS DU PERSONNEL EN PREPARATION DE CONCOURS :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que Madame Patricia LEGOND, adjoint technique 2^{ème} classe avait souhaité pouvoir s'investir dans la préparation du concours d'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles). Les mercredis, de mai à octobre 2013, elle a effectué une préparation aux épreuves qui se sont déroulées le 5 décembre dernier à VERSAILLES.

Ainsi, afin de prendre en considération l'investissement personnel de l'agent, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil, selon les barèmes en vigueur, la prise en charge de ses frais de déplacement et de restauration pour un montant total de 304,39 € (soit 80,39 € de frais de repas et 224 € d'indemnités kilométriques).

Accord à l'unanimité, des membres du conseil pour le remboursement des frais engagés par l'intéressée.

PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2 DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS :

Vu le Code de l'urbanisme articles L123-13 et R 123-20-2 notamment ;
Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le dossier de projet de modification simplifiée n°2 du POS et l'exposé de ses motifs ainsi qu'un registre permettant de formuler des observations, seront mis à disposition du public en mairie pendant une durée de 30 jours du **1^{er} au 30 avril 2014**, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, à savoir :
Du mardi au jeudi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H.
Le vendredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 16H30.
Le samedi de 9 H à 12 H.

A l'unanimité, les membres du conseil approuvent cette formalité.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- ☞ Lettre de remerciements du club de l'Amitié pour la subvention 2013.
- ☞ Remarque de M. Guy COLLIN, conseiller municipal, relative aux modalités de recrutement du garde-champêtre.
- ☞ Bilan du cinémobile et compte rendu de l'aide alimentaire pour l'année 2013, réalisés par Mme Bernadette COURIVAUD, adjointe au Maire.
- ☞ Demande de renseignements formulée par M. Didier BEGAT concernant le lot aménagement des espaces verts aux abords de la mairie.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus désignés.